



crédit photo : MRC de La Matanie

Politique des aînés

Municipalité de
Grosses-Roches



crédit photo : Laurie Cardinal



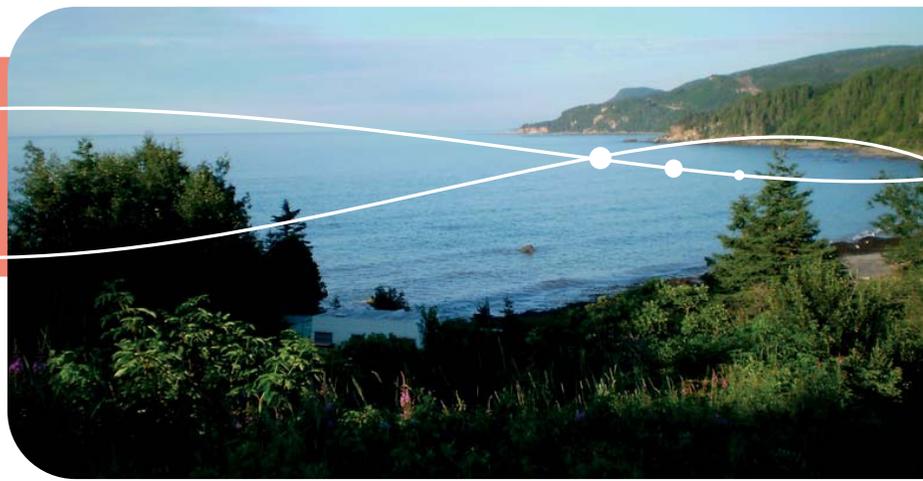
crédit photo : Victoire Marin



crédit photo : Laurie Cardinal

Table des matières

Mot du maire	2
Mot de la responsable du dossier aîné	3
Mise en contexte	4
Comité de pilotage MADA	5
Démarche MADA à Grosses-Roches	6
Principes directeurs	7
Définition de l'aîné	8
Portrait de la municipalité	9
• Tendances démographiques	9
• Données issues de la tournée du village faite par le comité de pilotage MADA	9
• Vie communautaire	11
• Services de proximité	11
Objectifs de la politique	12
Suivi du plan d'action	15
Conclusion	16
• Remerciements	17
• Pour information	17



crédit photo : Pâquerette Coulombe

Parole de maire

Le plan d'action MADA ou Comment bien vieillir ensemble!

À tous les Rochelois et à toutes les Rocheloises,

La vie qui nous est donnée un jour se transforme inévitablement au gré des mois et des années. C'est la loi de la nature. Notre habilité de s'adapter à cette loi va nous permettre de bien vivre les différentes étapes qui nous conduisent à la vieillesse. Le village, comme communauté, témoigne de notre volonté de nous donner les moyens de le faire, au gré du temps qui passe.

Vieillir est notre destin; bien vieillir, par contre, est notre responsabilité collective. Nous avons un devoir social et humain de partager nos moyens pour y arriver ensemble.

Lorsque nous avons de grandes familles et que les enfants et les proches parents vivaient les uns près des autres, cette solidarité sociale s'établissait naturellement, mais avec l'éclatement de notre communauté provoquée par les déménagements, le travail hors région, les enfants qui s'établissent à l'extérieur, la disparition progressive des parents et amis, le contexte a changé.

MADA a été créé pour répondre à nos nouveaux besoins, pour combler le vide social et familial qui s'est développé lentement avec les années. C'est pourquoi les élus municipaux de Grosses-Roches ont donné un appui sans réserve à ce projet communautaire et ont inclus, dans notre plan de développement, les actions qui soutiennent les orientations de MADA.

Nous entrons collectivement dans l'ère MADA, celle de la solidarité et de la conscience de nos responsabilités communautaires.

À nous de le faire!

André Morin

Maire de Grosses-Roches



crédit photo : Olivier Banville

Mot de la responsable du dossier aîné

Que dire de MADA?

MADA est un programme qui veut venir en aide aux gens âgés. Mais justement, à quel âge devient-on une personne âgée? À 40 ans? À 50 ans? Ou même plus jeune ou plus vieux?

Vous savez, moi, je dis toujours qu'il y a des gens qui viennent au monde âgés. Nous appelons cela des vieilles âmes. Mais il y a aussi des gens qui arrivent au monde avec un caractère jeune et qui y restent toute leur vie.

Ce sont eux qui peuvent aider les personnes âgées, les entourer et leur rendre la vie plus facile. En regardant, par exemple, s'il y a un siège à leur portée afin de pouvoir se reposer si elles en ont besoin, un trottoir en bon état, des arbres où s'abriter du soleil. Peut-être un petit parc, avec banc où reposer leurs jambes. Dans la démarche MADA, nous avons recueilli leurs besoins et identifié des moyens concrets de les aider.

En tant qu'élue responsable du dossier aîné, je serai accompagnée de bénévoles qui s'impliquent avec moi afin d'essayer de réaliser tout ce que nous allons pouvoir faire pour rendre la vie plus facile aux personnes âgées. Soyons solidaire pour l'amélioration de la qualité de vie des aînés.

Pâquerette Coulombe

Conseillère municipale responsable du dossier aîné



crédit photo : Michelle Savard

Mise en contexte

Depuis 2008, la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) vient répondre aux demandes des municipalités et des MRC directement touchées par le phénomène de vieillissement démographique. En effet, cette nouvelle réalité atteint plusieurs aspects de la gouvernance locale et oblige les municipalités à revoir leur offre de services et d'infrastructures et à intervenir dans différents domaines tels que l'habitation, les loisirs, le transport et l'aménagement urbain afin de répondre adéquatement aux besoins de sa population. Consciente des défis qu'elle a à relever concernant le vieillissement de sa population et la revitalisation du milieu, la municipalité de Grosse-Roches a choisi de s'impliquer activement dans une démarche MADA.

Une MADA est une municipalité qui :

- Met un frein à l'âgisme;
- Sait adapter ses politiques, ses services et ses structures;
- Agit de façon globale et intégrée;
- Favorise la participation des aînés;
- S'appuie sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté.

Dans une MADA, il se développe une culture de l'inclusion sociale et les environnements bâtis et sociaux sont conçus pour soutenir les aînés et les aider à vieillir en restant actifs. Présentement, plus de 700 municipalités participent à la démarche MADA.

Comité de pilotage MADA

Un comité local Municipalité amie des aînés (MADA) a été mis en place en mai 2014 afin de participer à l'élaboration de la Politique des aînés à Grosses-Roches. Son travail est de représenter la communauté, soit d'exercer un rôle de consultation et de réflexion sur les besoins des aînés. Le succès de la démarche MADA et la richesse du plan d'action qui en résulte résident en grande partie dans le partage et la mise en commun des expériences, des connaissances et des expertises variées présentes au sein du comité. Il assure un lien continu entre la municipalité, les organismes du milieu et les aînés pendant tout le processus.

Concrètement, le comité a supervisé le processus menant à l'adoption du plan d'action MADA, en passant par la validation du portrait du milieu, l'élaboration des consultations publiques jusqu'à la priorisation des enjeux et des actions porteuses d'une vision pour les aînés. Une chargée de projet, **Vanessa Caron**, offrait accompagnement et support technique tout au long de la démarche.

Le comité est composé des membres suivants :

Mme Linda Charest

Jardin communautaire, Cercle de fermières et Fabrique

Mme Pâquerette Coulombe

Conseillère municipale responsable du dossier aîné

Mme Johanne Dubé

Club des 50 ans et plus

Mme Linda Imbeault

Directrice générale de la municipalité

M. André Morin

Maire

A également participé à la démarche:

M. Denis Nobert

Citoyen bénévole

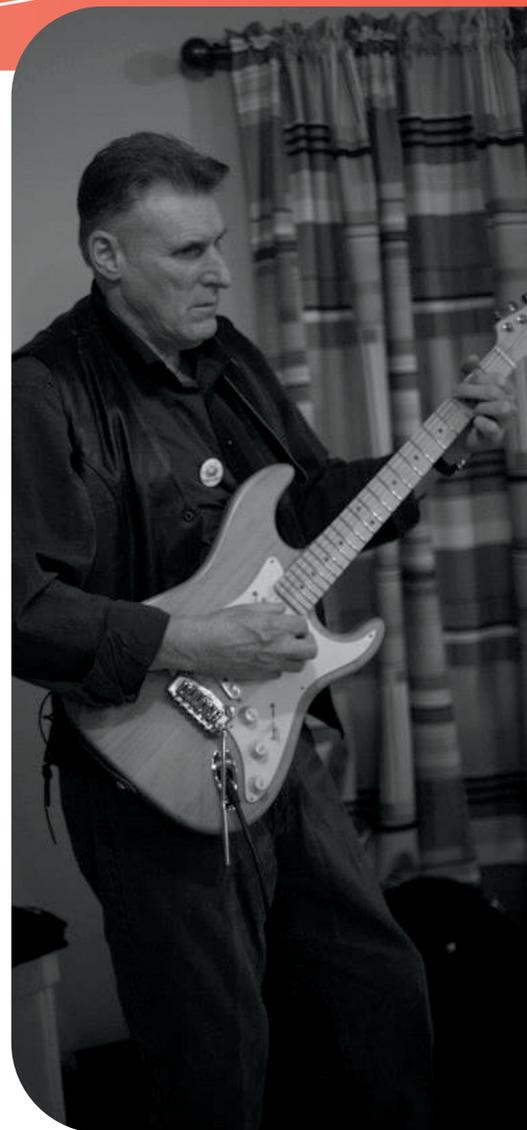
Démarche MADA à Grosses-Roches

En juin 2013, le conseil municipal de Grosses-Roches a résolu de s'engager dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique des aînés. Pour ce faire, une élue a été mandatée à titre de représentante du dossier MADA et une chargée de projet, engagée par la MRC de La Matanie en mars 2014, est entrée en poste pour coordonner cette démarche citoyenne.

Dans un premier temps, un comité MADA s'est formé afin de représenter la population et les organismes locaux. Puis, une recherche documentaire a dressé un portrait à jour de la situation démographique, sociale et économique de la municipalité, permettant de prendre connaissance des réalités du milieu.

Par la suite, une consultation publique réunissant une vingtaine de personnes a eu lieu au centre communautaire le 26 juin 2014. Une tournée du village a également eu lieu pour préciser l'état de situation et s'informer sur les besoins particuliers des aînés. Le portrait du milieu et ces consultations ont permis d'alimenter les réflexions du comité MADA qui a pu identifier les champs d'intervention et les objectifs de la politique des aînés.

Aussi, précisons que cette démarche locale est supportée au niveau de l'ensemble du territoire puisque la MRC de La Matanie ainsi que cinq autres municipalités ont entrepris d'obtenir leur reconnaissance MADA. Au final, le comité a retenu 23 actions qui contribueront au vieillissement actif de la population de Grosses-Roches. Ces actions serviront à optimiser les possibilités non seulement de participation, mais aussi de bonne santé et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie des aînés.



crédit photo : Laurie Cardinal



crédit photo : Jennifer Maclean

Principes directeurs

En se dotant d'une politique des aînés, la municipalité s'engage à placer les personnes âgées au cœur de ses priorités et à assumer le leadership des actions permettant l'amélioration de la qualité de vie des aînés. Cette démarche, visant avant tout la mobilisation et la collaboration de toute la population, concrétise la vision d'une municipalité pour tous les âges. Ainsi, elle encourage les initiatives visant à permettre aux personnes âgées de vieillir tout en restant actives dans leur communauté.

La municipalité de Grosses-Roches a choisi cinq principes directeurs qui éclairent et guident les intervenants municipaux dans leurs décisions et leurs actions :

- ✓ **Penser et agir aînés** : mettre la préoccupation «aînés» au cœur de ses priorités. Être davantage à l'écoute de leurs besoins afin d'adapter ses services et les règlements municipaux à leurs attentes pour créer un environnement sécuritaire favorisant l'épanouissement.
- ✓ **Solidarité** : par cette démarche, la municipalité souhaite renforcer le lien social d'engagement et de dépendance réciproques entre les personnes de la communauté amenées à participer à la construction d'un milieu de vie accueillant pour les aînés.
- ✓ **Équité** : pour avoir l'assurance que tous les besoins et les préoccupations des aînés sont considérés également et équitablement.
- ✓ **Participation et sentiment d'appartenance** : le développement et le maintien du sentiment d'appartenance, de la fierté et de la participation à la vie citoyenne sont vus comme des éléments essentiels au vieillissement actif.
- ✓ **Synergie** : la municipalité choisit de valoriser la complémentarité des interventions des services municipaux et des organismes du milieu. Elle reconnaît que l'ampleur des interventions auprès des aînés dépasse les seules compétences municipales et que plusieurs acteurs agissant ensemble créent un effet plus grand que chacun d'entre eux n'aurait pas pu obtenir en agissant isolément. Elle vise donc à rassembler tous les acteurs du milieu dans des actions communes pour le mieux-être des aînés.



crédit photo : Louis Blanchette

Définition de l'aîné

« À Grosses-Roches, nous croyons qu'être un aîné n'est pas une question d'âge, mais plutôt une nouvelle étape de vie qui suit le retrait de la vie active ou du travail. C'est une étape où les préoccupations et les besoins sont différents et où on doit s'adapter. Les aînés sont nos racines ! Ils ont encore beaucoup d'expériences, de sagesse et de temps à donner à la communauté et nous devons continuer de nous préoccuper de leur développement. »

Le comité de pilotage MADA de Grosses-Roches

Portrait de la municipalité

Tendances démographiques

	1991	1996	2001	2006	2011	Variation entre 1991 et 2011 (%)
Population totale	517	493	457	416	411	-20,5 %

- ✓ Une variation de la population de -20,5 % entre 1991 et 2011.
- ✓ Environ 26 % de la population âgée de 65 ans ou plus (105 personnes).
- ✓ 20 personnes âgées de 65 ans et plus vivant seules.
- ✓ L'Institut de la statistique du Québec projette que la proportion de 65 ans et plus doublera d'ici 20 ans.
- ✓ L'âge médian de la population est passé de 45,6 ans en 2001 à 52,9 ans en 2011, un bond de 7 ans.

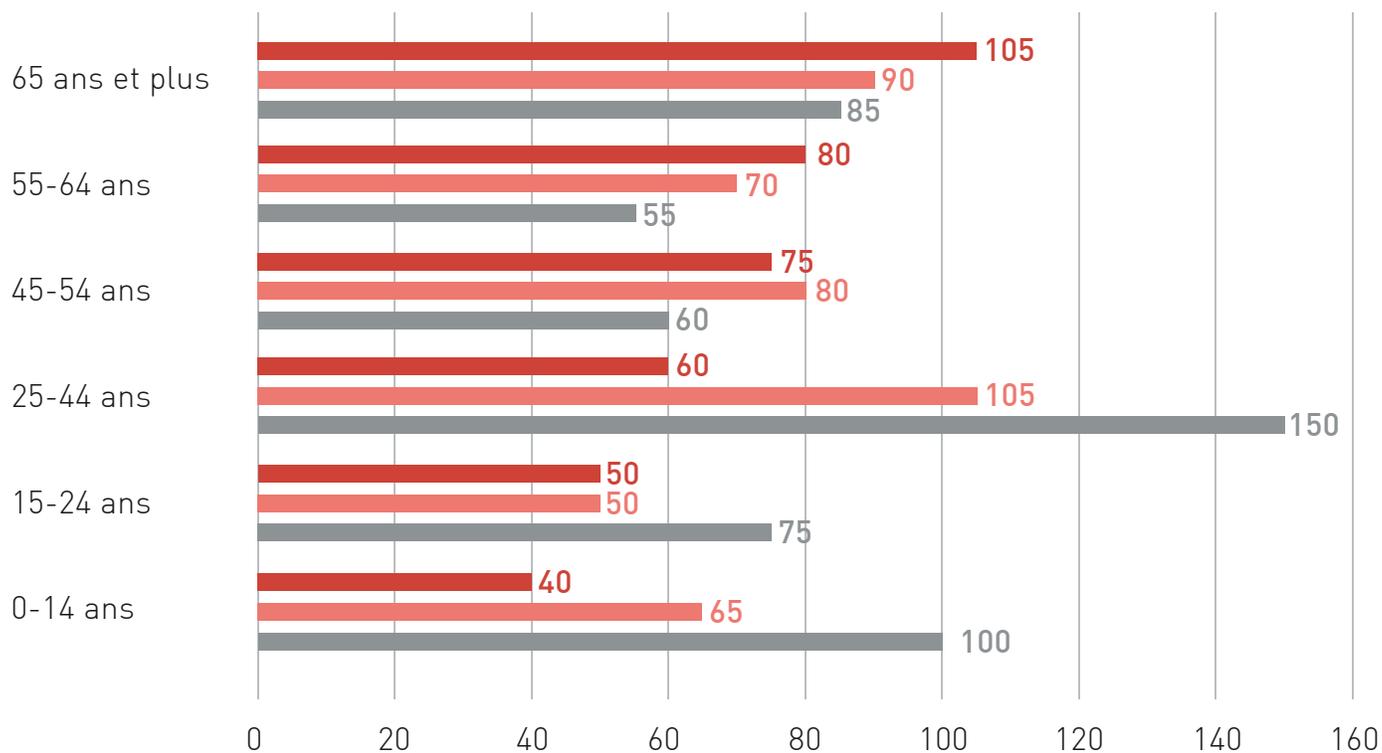


crédit photo : Jennifer Maclean



crédit photo : Laurie Cardinal

Variation des groupes d'âge à Grosses-Roches



Données issues de la consultation locale

Afin d'avoir un portrait juste des réalités démographiques et sociales de la population âgée de Grosses-Roches, le comité de pilotage MADA s'est mobilisé pour entreprendre une tournée du village. Cette tournée a permis de rassembler des données utiles à la compréhension de la réalité du milieu. Aussi, cela a permis aux membres du comité de prendre contact avec les aînés et de les questionner directement sur leurs besoins.

- ✓ Environ 90 personnes rejointes avec la tournée
- ✓ Plus de 80 % des personnes rejointes ont entre 60 et 80 ans.
- ✓ La majorité vivent en couple ou avec de la famille.
- ✓ Environ 70 % natifs du village et 30 % de l'extérieur (Matane ou autres régions).
- ✓ Les habitants provenant de l'extérieur sont à Grosses-Roches depuis plus de 5 ans (en majorité).
- ✓ 80 % (et plus) ont de la parenté dans le village.
- ✓ Entre 10 et 20 % des personnes interrogées vivent seules et/ou n'ont pas de parenté dans le village.
- ✓ Environ 50 % des gens sont en bonne santé ou ont des problèmes de santé mineurs.
- ✓ Majorité de personnes avec revenu modeste ou moyen.
- ✓ La mobilité vers Matane reste facile, mais plus difficile sur de longues distances (Rimouski, Québec).
- ✓ La plupart sont peu informés des services offerts (par CLSC ou autre) et ont de la difficulté à rechercher l'information ou à demander le service.



crédit photo : Olivier Banville

Vie communautaire

Grosses-Roches est une municipalité où quelques organismes et comités contribuent à la vitalité sociale du milieu :

- ✓ Comité de développement
- ✓ Comité du jardin communautaire
- ✓ Club des 50 ans et plus
- ✓ Fabrique

Ensemble, ces organismes réussissent à organiser de nombreuses activités :

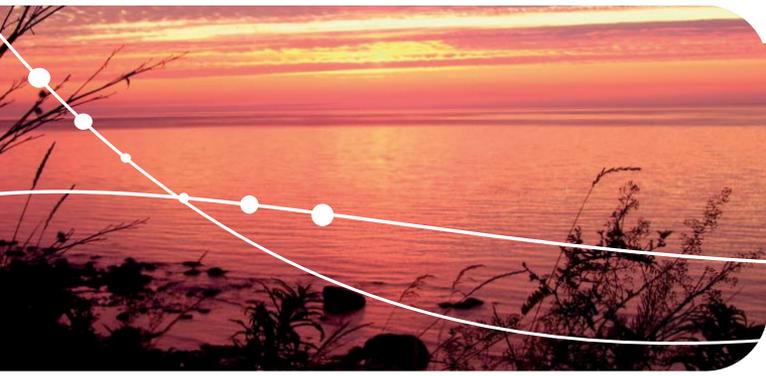
- ✓ Cours de peinture
- ✓ Soirées dansantes
- ✓ Cours d'informatique
- ✓ Soirée traditionnelle
- ✓ Danse sociale
- ✓ Jardin communautaire
- ✓ Et bien plus...

En outre, la vie associative crée des liens sociaux forts et favorise le sentiment d'appartenance. Les aînés ont ainsi plusieurs occasions de rester actifs et de participer à la vie communautaire.

Services de proximité

La population de Grosses-Roches compte encore plusieurs services de proximité permettant d'améliorer la qualité de vie des personnes aînées :

- ✓ Centre récréo-touristique
- ✓ Point de services Poste Canada
- ✓ Marché central
- ✓ Centre communautaire (salle des 50 ans et plus)
- ✓ Salons de coiffure
- ✓ Garage avec poste d'essence et atelier de réparation automobile



crédit photo : Pâquerette Coulombe

Objectifs de la politique

En tenant compte des consultations menées au printemps 2014, le comité a sélectionné huit champs d'intervention afin de préparer un plan d'action riche de projets réalistes et réalisables dans les prochaines années.

1. SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Ce champ d'intervention comprend des éléments indispensables à l'indépendance et l'autonomie des personnes âgées. Une offre de soins adaptés mise à la disposition des aînés nécessite une concertation entre les différents acteurs du milieu comme la santé et les services sociaux, le milieu municipal et les organismes communautaires.

- ✓ Promouvoir et améliorer l'offre locale de services en santé

2. LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Participer à la vie récréative, communautaire et culturelle de son milieu permet de maintenir des liens avec la communauté et de donner un sens à la vie. Poursuivre une vie sociale active débute par une offre d'activités de loisir diversifiée et accessible. La démarche MADA permet de concevoir des activités socioculturelles destinées aux aînés et de soutenir les associations et les organismes communautaires spécialisés en loisir.

- ✓ Encourager la tenue d'activités favorisant le sentiment d'appartenance et la création de réseaux d'entraide
- ✓ Améliorer l'offre de loisirs et de formation pour les aînés



crédit photo : Michelle Savard

3. TRANSPORT

Le transport est un besoin élémentaire associé directement à l'accès aux services, à la participation sociale et au maintien de l'autonomie au quotidien. Les aînés doivent pouvoir se déplacer de façon appropriée et sécuritaire dans leur milieu de vie. La démarche MADA permet d'accroître la mobilité des personnes âgées par l'adaptation des services existants, la création de nouveaux services et l'aménagement de la coordination entre les partenaires du milieu.

- ✓ Développer l'utilisation du transport collectif

4. COMMUNICATION ET INFORMATION

Le bien-être des aînés est rattaché à la diffusion et à l'accessibilité de l'information. La démarche MADA permet de reconnaître les besoins particuliers des aînés à l'égard de l'information et d'assurer que les acteurs du milieu en soient conscients.

- ✓ Favoriser la circulation de l'information concernant la démarche MADA et les services offerts aux aînés

5. AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

En encourageant la préservation d'un milieu de vie sain et agréable et la propreté des espaces publics, on renforce la fierté et le sentiment d'appartenance des aînés envers leur communauté. De plus, l'aménagement du milieu est primordial dans l'adoption de saines habitudes de vie.

- ✓ Encourager l'implication des citoyens dans la préservation d'un milieu de vie sain et agréable
- ✓ Favoriser un mode de vie actif en aménageant un milieu de vie propice à la détente et à la marche



crédit photo : Louis-Philippe Cusson

6. ADMINISTRATION MUNICIPALE

L'engagement par rapport à la vie démocratique contribue à développer des communautés fortes et vivantes. Par ces démarches de consultation et son engagement dans la politique MADA, la municipalité reconnaît l'importance de penser et d'agir en fonction des aînés.

- ✓ Planifier la mise en œuvre et le suivi de la démarche MADA

7. RESPECT ET INCLUSION SOCIALE

La démarche MADA permet de lutter contre l'âgisme en conscientisant la population à l'apport des personnes âgées à la collectivité. Le vieillissement actif considère l'inclusion comme un élément important de l'engagement et de la participation sociale, citoyenne et économique des aînés.

- ✓ Valoriser le rôle des aînés dans la communauté
- ✓ Veiller à la promotion de la bienveillance vis-à-vis des aînés



crédit photo : Jennifer Maclean

Suivi du plan d'action

Le comité de pilotage MADA prévoit demeurer en place pour assurer le suivi du plan d'action. Effectivement, il importe de faire le bilan des actions réalisées quelques fois par année afin de mesurer les effets de celles-ci.

Pour ce faire, une liste d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs a été dégagée pour déterminer les résultats attendus. Les indicateurs ont été pensés pour être adaptés à la réalité du milieu et être assez clairs pour être mesurés.

- ✓ Nombre d'activités/services offerts aux aînés
- ✓ Concertation et collaboration entre les organismes et la municipalité
- ✓ Amélioration de l'accessibilité aux activités et infrastructures
- ✓ Utilisation optimale des ressources et lieux déjà en place
- ✓ Connaissance par les aînés du plan d'action MADA et des services qui leur sont offerts

Ces indicateurs pourront être évalués à l'aide d'observation, de rétroactions informelles, par la tenue d'une nouvelle consultation ou d'un focus groupe ou par l'administration de questionnaires. Des rencontres de suivi seront planifiées au moins deux fois par année.



crédit photo : André Morin

Conclusion

Cette politique des aînés est le fruit d'une volonté de reconnaître les besoins réels de la population et de faire émerger une vision et des enjeux partagés par toute une communauté. De même, le plan d'action présenté dans ce document prendra vie dans les prochaines années et fera l'objet d'un suivi attentif par les membres du comité de pilotage MADA.

Toute la population est invitée à se mobiliser et à soutenir cette politique des aînés en participant activement à sa réalisation. Nous souhaitons que l'énergie déployée lors de son élaboration permette de faire une réelle différence dans la vie des aînés de Grosses-Roches.



crédit photo : Hélène Plante

Remerciements

MERCI au ministère de la Famille pour l'aide financière accordée au projet.

MERCI à monsieur Jean-Nil Thériault du Carrefour action municipale et famille pour l'accompagnement offert durant la démarche.

MERCI à la MRC de La Matanie pour le soutien technique et les ressources mobilisées pour mener à bien l'élaboration de la politique et du plan d'action.

MERCI aux citoyens et citoyennes et organismes locaux de Grosses-Roches qui ont participé au processus de consultation publique nous permettant ainsi de rédiger une politique à leur image.

MERCI au comité de pilotage MADA pour leur implication, leur dynamisme et leur disponibilité.

Information

Pour plus d'information, le portrait de la municipalité, la politique des aînés ainsi que le plan d'action 2015-2018 sont disponibles en ligne au municipalite.grossesroches.ca.



**Municipalité
amie des aînés**

En partenariat avec:





crédit photo : Pâquerette Coulombe



crédit photo : MRC de La Matanie

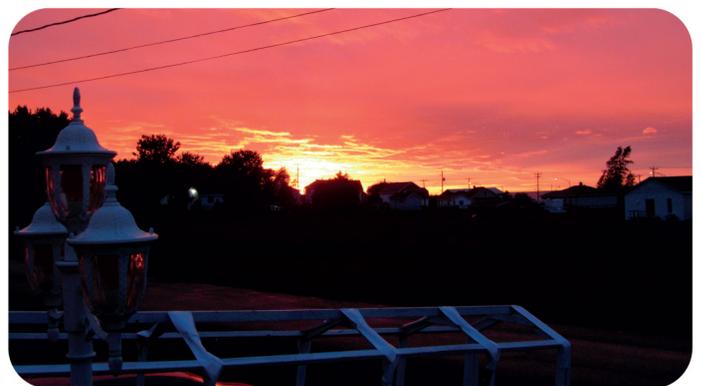




crédit photo : Olivier Banville



crédit photo : MRC de La Matanie



crédit photo : Pâquerette Coulombe